

Adresse des administrateurs du district de Commency (Meuse), lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Commency (Meuse), lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 170;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22047_t1_0170_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

vérité aussi terrible pour le méchant que consolante pour l'homme juste.

Cependant, au moment où nous croyions n'avoir que des sujets de joie, avec quelle douleur avons-nous vu le crime prêt à priver la patrie de deux de ses plus zélés défenseurs ! Mais le génie de la liberté qui veille sur les destinées de la France a détourné le coup fatal.

Agréés, citoyens représentans, nos témoignages de reconnaissance pour tous les décrets salutaires par lesquels vous avez sauvé la République. Restez à votre poste tant que le bonheur des Français vous y appellera. Vive la République, vive la Montagne !

Les sans-culottes de Belvédère.

[Suivent 18 signatures sans indications de titres ou fonctions].

r

[Les membres composant le c. de surveillance près la comm. d'Auvillar (1), aux repr. du peuple français; s.d.] (2)

C'est donc au moment où les victoires de nos braves républicains portent l'étonnement et la terreur dans le cœur des tyrans coalisés que se formoit autour de vous un nouvel orage contre l'impérissable liberté du peuple français. Vous eussiez en vain brisé le trône du despotisme, écrasé de la massue nationale tous les factieux qui sous diverses formes ont tenté de nous redonner un maître si, par votre grand courage et de[s] mesures promptes, vous n'aviez détruit ce projet formé hypocritement, suivi avec astuce et développé avec audace par un nouveau Catilina. Quoi ! cet homme qui ne parloit que des vertus, qui s'appitoyoit sans cesse sur l'innocent opprimé, n'étoit qu'un vil scélérat qui, dans son délire ambitieux, préparoit des chaînes au peuple dont il feignoit de défendre les droits. Infâme Robespierre ! Ses forfaits seront gravés sur l'airain et son nom passera à nos neveux accompagné de l'horreur qu'il inspire à tous les amis de l'humanité. Périrent ainsi tous les tyrans et tous les ennemis d'un peuple magnanime ! Intrépides deffenseurs de l'égalité, continués à parcourir votre glorieuse carrière, votre récompense est dans le sentiment d'avoir procuré le bonheur à une grande nation et préparé la liberté à l'univers. Quand à nous, pénétrés d'admiration pour vos vertus et votre dévouement héroïques, nous jurons de vous rester fidèles, d'exercer la surveillance la plus active pour l'exécution de vos décrets et de verser jusques à la dernière goutte de notre sang pour maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République.

VOIREZ (*présid.*), COUDERC (*secrét.*).

(1) District de Valence, Lot-et-Garonne (Tarn-et-Garonne à partir de 1808).

(2) C 313, -pl. 1252, p. 39. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l).

s

[Les administrateurs et l'agent nat. du distr. de Commercy (1), à la Conv.; Commercy, 18 therm. II] (2)

Législateurs,

Robespierre, sous le masque du patriotisme, égorgeoit les patriotes, il tourmentoit le républicain, croyant lui faire détester la République. Grâce à votre énergie, il a succombé sous le poids de ses crimes; son nom est voué à l'infamie.

Périrent ainsi tous les traîtres, tous les tyrans, et vive à jamais la République ! Vive la Convention !

BAUVIN, PIERRON, ESTIENNE, VAUTHIER, HAST (*agent nat.*) et I signature illisible.

t

[La 4^e division de l'armée des Alpes, commandée par le général divisionnaire Dours, au présid. de la Conv.; Grenoble (3), 16 therm. II] (4)

Législateurs,

Un grand attentat vient de se commettre, la plus exécrable conspiration a été découverte et le tyran, chef de ces perfides complots, a tombé sous le glaive de la loi.

Intrépides représentans, votre énergie a encore sauvé la patrie. Gloire immortelle à la Convention nationale qui a toujours été notre égide et le point de ralliement du peuple français.

La 4^e division de l'armée des Alpes, par mon organe, vous exprime ses sentimens les plus prononcés; c'est les armes à la main en marchant d'un pas révolutionnaire contre la tyrannie que vous connaîtrez les vœux ardents des défenseurs de la patrie qui ont juré de mourir pour la liberté et de faire un bouclier de leurs corps à la représentation nationale. S. et F. !

DOURS (*général divisionnaire*), GUÉRIOT (*chef de b^{on}, directeur du parc d'artill. de l'armée des Alpes*), RICHOU (*général de brigade, comm^{dt} à Grenoble*), J. FRANÇAIS (*chef du 11^e b^{on} de l'Isère*), GRANDFONTAINE (*chargé par interim du commandement du 4^e rég^t d'artill.*), MASSOT (*adj^{dt} major*), BEAUVAIS (*chef d'escadron des dragons légers montagnards*), DUVAL (*comm^{dt} du 1^{er} b^{on} des gardes nat. de l'Ain*), AUDÉ (*chef du b^{on} des gardes nat. requises du Mont-Blanc*), CÉSAR (*général de brigade, comm^{dt} la place de Commune-Affranchie*), Ch. LADONCHAMP (*comm^{dt} l'école d'artill. de Valence, séante à Grenoble*) et 75 autres signatures (dont celles d'un escadron des dragons légers montagnards, d'officiers, sous-officiers et gendarmes nat. à Commune-Affranchie).

[Applaudissemens].

(1) Meuse.

(2) C 313, pl. 1252, p. 38. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l); *Ann. R.F.*, n° 258; *J. Fr.*, n° 692.

(3) Isère.

(4) C 316, pl. 1269, p. 21; *J. Sablier*, n° 1505. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l); *J. Fr.*, n° 692.